



REFERENDUM

ET SI NOUS PARLIONS DE LA BnF

→ Vous avez tous reçu le matériel électoral de la CGT-Culture et des différents syndicats du Ministère de la culture et de la communication.

→ A la CGT-BnF, plutôt que répéter des choses déjà dites, nous avons décidé de vous parler de la bibliothèque, de ses conditions de travail et des instances où nous intervenons.

➤ **VOTER EN MASSE : c'est envoyer un signal clair de notre refus des réformes visant à la casse du service public de la culture !**

➤ **37,78 % : c'est le poids de la CGT au sein du Ministère de la Culture, premier des 8 syndicats représentés.**

➤ **Tous ensemble avec la CGT BnF et la CGT Culture pour :**

→ **LES SALAIRES**

→ **L'EMPLOI**

→ **LES SERVICES PUBLICS**

→ **LA CULTURE POUR TOUS**

→ **LUTTER EFFICACE**

▪ **La réforme du Haut de jardin**

Le Haut de Jardin est une bibliothèque d'étude qui accueille 87 700 lecteurs par an. La réforme « Haut de Jardin 2012 » proposée par la Direction a été dénoncée par la CGT. **Si des aménagements sont nécessaires afin de permettre l'accès du plus grand nombre aux collections, ils ne doivent pas se faire, ni au détriment des collections (un appauvrissement de 70 000 à 100 000 documents), ni au détriment du personnel.**

- Comment accueillir un public plus nombreux sans personnel supplémentaire ?

- Comment gérer les nouveaux flux dans les déambulateurs et les halls alors qu'au gré des nouveaux marchés de gardiennage les agents présents devant les salles sont de moins en moins nombreux ?

- Comment envisager des mouvements importants de collections (désherbage, alimentation des « centres de ressources ») sans penser aux conséquences sur les personnels (maintenance, rangement...) ?

- Comment envisager une nocturne sans plus de personnel qualifié pour l'assurer ?

- Pourquoi renoncer à une offre documentaire de qualité et à des services conséquents ?

- Pourquoi mettre tant d'argent dans cette réforme alors que la direction repousse pour des raisons budgétaires les aménagements de magasins permettant d'accueillir la prochaine tranche décennale de collections ? Où sont les priorités ?

▪ **Ce que dit la CGT :**

→ La CGT réclame des renforts en personnel

→ La CGT dénonce une réforme avec un budget et des effectifs en diminution

→ La CGT défend l'encyclopédisme et la qualité des collections

→ La CGT souhaite que l'accès de la bibliothèque soit gratuit, sous couvert de l'obtention d'une carte de lecteur.

→ La CGT dénonce la marchandisation des espaces : locaux dévoués au privé...

▪ **Travailler en Haut de Jardin :**

Gestion de la saturation, cloisonnement des tâches, longues plages de Service public (aussi bien en Haut qu'en Rez de Jardin), tensions éventuelles entre lecteurs ou agents... beaucoup de collègues vivent mal leur plage de Haut de jardin.

Pour rendre au lecteur un service public de qualité, serein, pour permettre aux nouveaux lecteurs une aide plus personnalisée, missions auxquelles nous sommes tous attachés, il faut des personnels supplémentaires dans les salles pendant les périodes de saturation et pour assurer une rotation plus importante des plages de Service public.

▪ **Projet Richelieu, allons nous droit dans le mur ?**

Alors que des parties du quadrilatère sont classées ou inscrites à l'inventaire des monuments historiques, le **Ministère de la culture vient de demander le classement de la Bibliothèque site Richelieu dans son ensemble**. La direction régionale des affaires culturelles Île-de-France (DRAC) instruit la demande.

Les conséquences de ce classement

Si le site est classé, les travaux même de faible importance sont soumis à autorisation aux termes de l'article 9 de la loi de 1913. L'immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si l'autorité compétente n'y a pas donné son consentement (l'architecte des monuments historiques).

On ne peut que s'interroger sur la décision soudaine du Ministère, est-ce un souci de protection de l'architecture ou une volonté de réduire le budget alloué ? En effet le projet de Bruno Gaudin devra être soumis à approbation, et certains aspects du dossier pourraient être revus à la baisse si des modifications sont rejetées comme la destruction de l'escalier d'honneur qui reste polémique.

Les prévisions :

Il aura fallu dix ans de préparation pour mettre en place le projet. En 2010 le chantier peut enfin débiter. **Effectivement certains travaux sont indispensables pour mettre aux normes le bâtiment et assurer la sécurité et le confort des lecteurs et des agents. Ils permettront également la mise en sûreté des collections.**

La durée des travaux doit s'étaler de 2010 à 2013 pour la phase 1, et de 2014 à 2017 pour la phase 2. Pour se faire une enveloppe de 200 millions d'euros a été débloquée, le coût prévisionnel étant de 177, 6 millions d'euros. **Si le bâtiment est classé, la durée des travaux risque de s'allonger de façon considérable.**

Et les personnels ?

Nous sommes déjà dans un contexte contraint du fait de la RGPP (Révision générale des politiques publiques), tant en terme d'effectifs que de moyens. Et maintenant le projet pourrait prendre un retard considérable, alors que les agents ont déménagé dans des bâtiments modulaires et sur d'autres sites, souvent dans des conditions difficiles, et pour certains dans des bureaux inadaptés.

▪ Ce que revendique la CGT :

- la mise aux normes de Richelieu et un budget suffisant pour terminer rapidement les travaux.
- l'arrêt de la recherche de financements privés venant se substituer au budget de l'État.
- l'amélioration des conditions de travail pour tous en tenant compte des contraintes particulières à chaque poste de travail.
- des visites médicales, des examens particuliers et des réponses concrètes de la part de la BnF pour tous les personnels touchés par des troubles musculosquelettiques (TMS).

Quelques infos sur nos conditions de travail pendant les travaux :

Nombreux sont les membres du personnel qui travaillent dans des conditions mauvaises pour leur santé physique et quelques fois morale : en particulier du fait des TMS (mal de dos, épaules...), du stress, de la fatigue dus aux déménagements, au bruit des travaux, aux surcharges de travail.



La CGT BnF a déjà interpellé la direction lors du dernier CHS (Comité hygiène et sécurité) concernant les cheminements en béton de la cours Vivienne sur lesquels les magasiniers vont

devoir pousser quotidiennement des chariots pendant plusieurs années. Des améliorations ont déjà eu lieu, mais couvrir ces passages qui vont servir à acheminer les caisses de documents arrivant de Tolbiac et Bussy semble être un minimum.

La CGT sera très attentive aux conditions de travail sur le site de Richelieu, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous intervenions ensemble pour améliorer notre quotidien.

- **Les conditions de travail et la santé des personnels ne sont pas négociables !**
- **Les travaux à Richelieu ne peuvent se faire à marche forcée au détriment des agents.**

■ **Conservation / numérisation → ni queue / ni tête**

Conservation: recentrage ou disparition ?

La Direction de la BnF a présenté son projet de recentrage des activités de conservation sur **Bussy** en 26 juin 2009. La CGT s'est aussitôt opposée à ce projet, source d'inquiétude pour les agents de **Sablé** comme de **Bussy**. La CGT a également dénoncé les récentes déclarations de la Direction selon lesquelles il y a trop de **techniciens d'art**, au mépris de leurs savoir-faire, essentiels à un établissement comme celui de la BnF !

Déjà, le **budget 2009 consacrait une baisse de près de 12% pour tout ce qui ressort de la conservation**, quant à 2010, il est marqué par une nette aggravation avec notamment le report de marchés essentiels (conditionnement) et l'arrêt pur et simple de certaines filières (sauvegarde argentine) ! **Il ne faudrait pas que la numérisation tende à devenir le palliatif délibéré au manque de moyens consacré à la conservation des collections !**

■ Ce que revendique la CGT :

- le maintien de toutes les filières de conservation et leur renforcement
- des moyens à la hauteur des besoins
- concernant **Sablé-sur-Sarthe**, comme les autres sites sur lesquels la BnF est implantée, la CGT se battra pour le maintien des missions, des effectifs et des emplois sur place

Oui à une numérisation de masse de qualité. Non au saccage des documents patrimoniaux !

D'après les préconisations de l'IGF (Inspection générale des finances), la politique de numérisation de la BnF devrait se déployer sur trois axes :

- une stratégie plus qualitative
- d'avantage de partenariats (public/privé)
- une diversification des financements (comprendre le désengagement de l'Etat)

La BnF met d'ores et déjà en place ces recommandations. Ainsi, il s'agit de numériser les livres de la Réserve au même titre que les fonds courants (avec quelles garanties de conservation ?) ; de renforcer le mécénat, c'est-à-dire de se tourner vers Google comme on peut le comprendre à travers les lignes du rapport de la Commission Tessier ; de développer le volet commercial de la bibliothèque numérique, « par exemple à travers des royalties générées par des opérations du type "Print on Demand" ou de liens sortants de la bibliothèque numérique. Enfin, il s'agit de louer les espaces de stockage de SPAR, le « magasin numérique » à d'autres partenaires.

Après l'échec du projet Europeana parrainé par l'ancien président de la BnF, Jean-Noël Jeanneney et le premier essai avorté de marché de numérisation dit des 30.000, qui s'est soldé par des ouvrages détériorés et de fichiers numériques inutilisables, c'est l'échec du marché triennal des 100.000 qui est à l'ordre du jour. Soit : des effectifs réduits soumis à des cadences infernales, des services de conservation obligés de pallier à l'absence de moyens et de logique de conservation, et surtout des ouvrages patrimoniaux confiés à un prestataire extérieur, dernièrement en redressement judiciaire !

Après un premier remaniement suite au mouvement de grève qui a eu lieu en 2008 à Madagascar, et une nouvelle délocalisation aux Iles Maurice, la société prestataire connaît de nouvelles difficultés et pourrait bien licencier une partie de ses salariés suite à son rachat par la société Jouve !

Pour la CGT les externalisations sont synonymes de privatisations, mais aussi de non respect des missions patrimoniales de l'établissement, et de conditions de travail inacceptables pour les salariés des sociétés sous-traitantes. Par ailleurs, la CGT réclame que des clauses sociales soit retenues par la BnF, à l'image de ce qui se passe d'un point de vue environnemental, dans le choix de ses sous-traitants.

Google et le Grand Emprunt

Bruno Racine, dans un article des *Echos* publié le 9 février 2010, dit clairement qu'il reste « favorable à la recherche d'un accord avec Google ». Dans le cadre du Grand Emprunt, sur lequel la Direction reste pour le moment silencieuse, se sont bien des partenariats public-privé qui seraient mis en place. **Ces partenariats étant la condition impérative à l'obtention des crédits : du chantage...**

Les 140 millions d'euros annoncés pour la numérisation dans le cadre du Grand Emprunt pourraient ainsi devenir un piège pour le caractère public de la bibliothèque : les projets numériques seront validés (ou pas !) au coup par coup par un comité d'experts extérieurs d'une part, et d'autre part le montant énorme des subventions prévues impliquerait de multiplier par 10 le rythme actuel de numérisation, un changement d'échelle qui sera catastrophique (et infaisable) pour nos collections sans un recrutement massif d'agents. Mais à part quelques contrats précaires, rien n'est prévu par la BnF, d'où Google...

➤ Pour une bibliothèque numérique gratuite et publique : non à l'entrée d'intérêts privés au sein de la BnF !

▪ **CTP et CHS : les enjeux de ces instances à la BnF :**

Le Comité Technique Paritaire (CTP) :

La composition respecte le principe de la parité avec autant de membres de l'administration que de représentants du personnel. Ces derniers sont désignés par les organisations syndicales, en fonction du nombre de sièges obtenus au référendum.

Les CTP sont consultés sur les problèmes d'organisation générale et de fonctionnement des services, sur les méthodes et techniques utilisées au travail et leurs incidences sur les personnels. Ils s'intéressent aux principales évolutions du métier, et en particulier de l'usage des nouvelles technologies.

Sur le plan social, les CTP doivent se prononcer sur le bilan social, les questions touchant aux effectifs, sur la situation des personnels contractuels, sur le travail à temps partiel et sur la répartition des primes. Ils ont un rôle à jouer dans l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en particulier sur les conditions de progression professionnelle des femmes. Les CTP sont également consultés en matière de formation professionnelle continue.

▪ **La CGT et le CTP de la BnF :**

Au cours du dernier mandat, la CGT s'est attachée à défendre les agents sur de nombreux aspects, notamment :

- les réorganisations de services (informations, réunions, formations, etc.)
- la réforme du haut de jardin pour laquelle nous sommes attentifs au maintien de l'effectif, à la diversification des collections, à la sécurité du personnel et aux missions
- en combattant la RGPP (Révision générale des politiques publiques), outil de destruction de l'établissement et des services aux moyens de suppression massive d'emplois
- en combattant le contrat de performance qui entérine la baisse des subventions, la recherche de financement privé, la multiplication des missions de la BnF et la réduction du nombre de postes
- la sous-traitance : nous nous battons depuis de nombreuses années contre le recours à la sous-traitance, qui constitue une forme de privatisation du service public

Le Comité Hygiène et Sécurité (CHS) :

Le CHS s'occupe de la santé et de la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure, il s'occupe aussi de l'amélioration des conditions de travail, notamment par :

- l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels
- la vérification, par des inspections et des enquêtes, du respect des prescriptions réglementaires et de la mise en œuvre des mesures préventives
- le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information. Le CHS peut, par exemple, proposer des actions de prévention en matière de harcèlement sexuel ou moral
- l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles ou à caractères professionnelles.

Certaines difficultés sont déjà identifiées :

Nombreux sont les membres du personnel qui travaillent dans des conditions mauvaises pour leur santé physique et quelques fois morale :

- Pour les magasiniers et les personnels ouvriers : port de charges lourdes, distances importantes à parcourir, travail en éclairage artificiel, etc.
- Pour les BAS, les secrétaires... : travail soutenu sur des postes informatiques, mobilier inadapté, etc.
- Pour l'ensemble des personnels : les surcharges de travail, le stress, les problèmes d'encadrement, etc.

Il faut que la BnF prenne conscience de l'ampleur des problèmes et agisse en conséquence, c'est à quoi la CGT œuvrera.

▪ **La fermeture du restaurant du personnel de Tolbiac**

Coup de projecteur sur l'action de la CGT au CHS :

Cette fermeture interviendra à la fin de l'été et durera 10 mois. Des modulaires vont normalement être installés au pied de la T4, rue R. Aron, et leur capacité sera de 25% inférieure à la salle actuelle.

- la CGT a réclamé qu'une procédure spécifique soit mise en place pour les agents postés à heures fixes afin de résoudre les problèmes des files d'attente.
- la CGT a également demandé, pour éviter un engorgement des ascenseurs de la T4, que la sortie du parking soit aménagée et sécurisée pour le passage des piétons.

SALAIRES, EMPLOIS, SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE

ENSEMBLE PLUS FORT, VOTEZ CGT